

Nouvelles du Comité des citoyens et citoyennes de Piedmont

Les élus doivent faire connaître leur opinion

Clément Cardin

Correspondance avec Charles Garnier, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut

Parmi les faits saillants de la dernière réunion du Comité, il y avait une lettre de Charles Garnier, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, répondant à la demande du Comité de se prononcer sur le dossier des montagnes russes. Monsieur Garnier explique qu'à moins d'être le porte-parole d'une prise de position des maires, son opinion serait personnelle. Cette opinion personnelle serait la bienvenue, qu'elle soit pour ou contre. Les membres du Comité sont d'avis que les élus représentent la population et devraient cesser d'être sur la clôture. Un peu de courage est nécessaire, mais les membres estiment que les élus doivent faire connaître leur opinion à la population qu'ils représentent. Naturellement, ces derniers espèrent qu'ils se prononceront contre le projet.

Association du district de Sainte-Anne-des-Lacs

Madame Jeanne Kavanagh, présidente de l'association, a fait parvenir une lettre au Comité indiquant l'envoi d'un chèque de 500 \$ à la municipalité de Piedmont, pour supporter les frais juridiques de Piedmont dans le dossier des montagnes russes. Cette association s'oppose avec vigueur au projet de parc d'amusement avec montagnes russes de Mont Saint-Sauveur Inc. sur le site des Cascades d'eau.

Régie des alcools, courses et jeux du Québec

La Régie a envoyé un accusé réception et confirmation concernant la tenue d'une audition dans le dossier de la demande d'un permis pour autoriser des spectacles avec nudité au bar Le Summum, rue de la Gare à Piedmont. Le Comité des citoyens et citoyennes de Piedmont s'oppose à cette activité qui pourrait affecter les valeurs morales que les résidents de Piedmont veulent inculquer à leurs enfants, en particulier ceux qui demeurent dans la périphérie immédiate du bar Summum Les Nuits Blanches.

Coalition pour la protection de l'environnement du parc linéaire

Une proposition a été faite demandant au secrétaire du Comité, d'envoyer une lettre de félicitations au président de la Coalition pour la protection de l'environnement du parc linéaire le Petit Train du Nord, monsieur Normand Lacroix, pour leur victoire dans le dossier des motoneiges. Il s'agit bien sûr du tronçon du parc linéaire de Saint-Faustin-Lac-Carré à Labelle.

Application de l'article 19 sur le territoire adjacent aux falaises de Piedmont-Prévost

Monsieur Denis Bergeron expliqua la raison d'être de cette mesure de protection, soit la sauvegarde du paysage naturel, la protection des oiseaux nichant dans les falaises- et leur terrain nourricier -, la faune et tout le magnifique écosystème environnant. Une lettre d'appui a été

envoyée au ministre de l'Environnement du Québec, monsieur Thomas Mulcair dans ce dossier. Voici un extrait du schéma d'aménagement de la MRC des Pays d'en Haut qui confirme l'intérêt porté à ce territoire par nos élus: «Il est indéniable que la qualité et la beauté de nos paysages ont, de tout temps, attiré et continuent d'attirer les villégiateurs et les touristes par dizaines de milliers. Pour certains, ils y retrouvent les paysages de leur enfance, pour d'autres, ils découvrent nos paysages. Qu'on se remémore le paysage grandiose qu'on peut apercevoir de l'autoroute des Laurentides, direction nord, depuis la sortie de Sainte-Anne-des-Lacs: à notre droite, s'étalent sous nos yeux les majestueuses montagnes, les falaises de Piedmont-Prévost, le coteau du Boy's Farm, la vallée de la Rivière-du-Nord, etc. Tout ceci à travers de magnifiques points de vue.» Le ministre doit être supporté dans son action et cette lettre d'appui constitue notre humble contribution.

Députée bloquiste et le dossier montagnes russes

La députée bloquiste Johanne Deschamps a rencontré les représentants du Comité qui lui ont demandé de se prononcer publiquement, clairement, dans le dossier des montagnes russes. Madame Deschamps a demandé de lui préparer un dossier sur le sujet, ce qui a été accepté. La documentation sera livrée avant la fin de janvier. La rencontre avec la députée fédérale fut très cordiale.

Nouvelles de l'hôtel de ville de Piedmont

Clément Cardin

Session spéciale sur le budget

À la session spéciale sur le budget, le 21 décembre dernier, le maire Maurice Charbonneau présenta le budget de Piedmont pour l'année 2005. Le budget de la municipalité se chiffrait à 3636813 \$ en 2004. Il est haussé de 10% en 2005 pour un total de 4009779 \$. Le poste de la sécurité publique passe de 0.18 \$ à 0.19 \$ du 100 \$ d'évaluation, la taxe générale résidentielle de 0.439 \$ à 0.44 \$, la taxe d'eau

spéciale de 0.04 \$ à 0.045 \$. Les autres postes demeurent inchangés. L'augmentation de taxes pour les contribuables sera donc minime, malgré les frais juridiques élevés en 2004.

Dossier des montagnes russes

Dans le dossier opposant Mont Saint-Sauveur Inc. à la municipalité de Piedmont, le maire Maurice Charbonneau a informé les personnes présentes que la date d'audition pour cette cause est reportée de février 2005 en mars 2006.

Manoir L'Émeraude

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES

Chambre 12' x 24' avec salle de bain complète
Visite hebdomadaire du médecin
Services multiples, surveillance 24 hrs
Menu équilibré - Ascenseur - Terrasse

MANOIR L'ÉMERAUDE • 872 DE LA STATION, PRÉVOST
TÉL.: 450 224-4315

Pour tous vos maux,
prenez un moment
pour vous détendre

Laissez les bienfaits du massage
libérer les tensions une couche à la fois

Paul Nadeau, massothérapeute
tél.: 224-7776

VITRERIE FIJON LEMIEUX ENR.
2632 - 8138 Québec Inc.

Spécialité - Murs de miroir
Verre & miroirs décoratifs
Portes & fenêtres
Moustiquaires

(450) 438-2023
Fax: (450) 438-9125

Résidentiel - Commercial
RBQ#: 8100-0994-71

Douche en verre

2489, boul. du Curé Labelle, Prévost

Physiothérapie et Ostéopathie FADI EID



Fadi Eid

B.Sc. Pht. D.O.
Membre O.P.P.Q. et R.O.Q.

...Intégrité et harmonie
fonctionnelle sans douleur...

908, ch. du Lac Écho à Prévost
Tél.: 224-2189 • 224-2993

75, ch. de la gare, bloc L4, Saint-Sauveur
Tél.: 227-1864

Loisirs et activités à Piedmont

Louise Labelle

Transport pour magasinage à Montréal

Quand: mardi, 1^{er} février; départ de l'hôtel de ville de Piedmont à 8 h 30, retour à Piedmont vers 17 h 30.
Prix: 12\$

Sortie au Casino de Montréal

Quand: mardi, 22 mars; départ de l'hôtel de ville à 9 h, retour à Piedmont vers 18 h.

Forfait 1: transport, repas et spectacle de Michel Louvain

- prix: résidents de Piedmont, 43 \$
- non-résidents, 46 \$

Forfait 2: transport et repas

- prix: résidents de Piedmont, 28 \$
- non-résidents, 31 \$

Inscription: jusqu'au 22 février

Soirée ski et fondue au Mont Olympia

Quand: vendredi, 11 février

Prix: 14\$ par personne. Les billets sont en vente à l'hôtel de ville de Piedmont et ne sont ni transférables ni remboursables.

La fondue, servie sous forme de buffet, inclut 6 onces de fromage par personne, croûtons, céleri, carottes, olives et cornichons.

Pour l'accès au ski, vous pourrez utiliser votre laissez-passer de saison, le laissez-passer du vendredi

ou les billets de réduction en vente à l'hôtel de ville.

Ski alpin au Massif

Quand: vendredi, 25 février; départ à 5 h de l'hôtel de ville, retour vers 21 h. Inscription jusqu'au 17 février (nombre de places limité).

Le forfait inclut: transport en autocar de luxe, billet de remontée, café, muffin et jus et lunch pour le retour

Prix: de 18 à 54 ans, résidents de Piedmont: 68\$ - non-résidents, 71\$
• 55 ans et plus: résidents, 58\$ non-résidents, 61\$
• transport et repas seulement, 45\$

Réduction pour le Mont Habitant

Des coupons-rabais de 25% sont disponibles à l'hôtel de ville pour les résidents de Piedmont. Cependant, ces coupons ne sont pas utilisables pour l'achat des blocs de 4 heures.

Réduction pour le Mont Saint-Sauveur

Le service à la clientèle du Mont Saint-Sauveur nous apprend qu'une réduction de 50% est offerte aux enfants de moins de 12 ans fréquentant une des six écoles primaires suivantes: Marie-Rose, de La Vallée, Saint-Joseph, Chante-au-Vent, de Morin-Heights et Sainte-Adèle Elementary school.

L'enfant doit présenter son bulletin scolaire et une preuve d'âge pour bénéficier de ce rabais. Un enfant du même groupe d'âge fréquentant une autre école que celles mentionnées, une école privée, par exemple, n'a pas droit à cette réduction, même s'il habite le même territoire que celui couvert par ces écoles.

Club de raquette de Piedmont

Rappel: tous les jeudis, sauf mardi le 22 février. Pour partager le plaisir du contact avec la nature, pour passer un agréable moment en groupe en respectant le rythme de chacun et pour découvrir de nombreux sentiers à proximité avec un guide enthousiaste.

Point de rencontre: hôtel de ville de Piedmont à 12h15.

Course de chiens de traîneaux

La Classique internationale de courses de chiens de traîneaux 2005 aura lieu les 19 et 20 février prochains à la gare de Piedmont. Ce sera la 4^e édition de l'événement. En plus d'assister à des courses excitantes, les spectateurs profiteront de moments d'animation pour toute la famille: tours de traîneaux de chiens, clowns, maquillage et mascottes.

L'horaire de ces journées est à venir. Voici deux adresses Internet pour ceux qui s'intéressent aux «mushers»: <http://www.mushing-quebec.org/support.html>
<http://www.levillagedemusber.com>